

# EMULPAT 1045



## ÉMULSION BITUMINEUSE A FROID PROTECTION – ETANCHEITE – IMPERMEABILISATION COLLAGE ISOLANT et PARE-VAPEUR – LIANT POUR CHAPE de SOL

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Sans vapeur                             | <input checked="" type="checkbox"/> Protection contre la corrosion, le cuvelage                        |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etanchéité de toitures, de fondations   | <input checked="" type="checkbox"/> Imperméabilisation   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Collage isolants et pare-vapeur d'eau   | <input checked="" type="checkbox"/> Liant pour chape de sol industriel                                 |
| <input checked="" type="checkbox"/> insonorisation de gaines de ventilation | <input checked="" type="checkbox"/> Résiste à l'eau, l'alcool et la plupart des acides et bases dilués |

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Pâte semi-épaisse onctueuse thixotropique
MASSE VOLUMIQUE	: 1010 g/l +/- 20 g/l.
ODEUR	: Peu volatile, caractéristique de bitume.
COULEUR	: Brun noir.
INFLAMMABILITÉ	: NON INFLAMMABLE
EXTRAIT SEC	: 57 % (+/- 2%)
PERMÉABILITÉ à la vapeur d'eau	: 0,8 g/m <sup>2</sup> /24 pour 1,7 Kg/m <sup>2</sup> (NFX 41001)
PÉNÉTRABILITÉ à 25°C	: 300 +/- 20 <sup>1/10 mm</sup> (NFT 60-119)
FLUAGE	: Nul
TEMPÉRATURE D'UTILISATION	: -20°C à +60°C
CONSOMATION par couche	: 700 à 800 grammes/m <sup>2</sup>
TEMPS DE SÉCHAGE en surface	: 1 à 3 heures
TEMPS DE SÉCHAGE dans la masse	: 12 à 24 heures

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Diluable dans l'eau à froid.

Non inflammable.

Applicable sur support : béton, parpaing enduit, métal, bois, isolants, fibrociment.

Forme après séchage un film homogène résistant à l'eau.

Sa texture permet de l'utiliser aussi bien sur des surfaces horizontales que verticales.

Très bonne adhérence du film formé sur supports en ciment, ne flue pas une fois sec sur les surfaces verticales.

Bonne résistance du film sec aux conditions atmosphériques ambiantes, températures, humidités, rayons UV.

Assure après séchage et durcissement complet une protection des matériaux contre l'oxydation et l'agressivité des atmosphères salines de bord de mer, ambiances humides.

S'applique sur les surfaces sèches devenues perméables à l'eau : toitures fibrociment, ou pour entraver les remontées d'humidité : arases de fondation, enduits poreux, murs, sous-sols, murs enterrés, soubassements, etc.

Peut être associé au ciment ou au sable/ciment, gravillon, pour la réalisation de liants d'étanchéité de masse ou de revêtement agrégé de murs délités ou d'enduits protecteurs, mastics, mortiers de colmatage, de joints, de fissures dans les bassins, murs de retenue, fosses, puisards, abreuvoirs, etc.

Sur supports insuffisamment stabilisés peut être associé avec de la fibre mono-filamentaire de renfort ou sur des fissures étendues, application directe avec de la toile de polyester non tissée.



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Mise en œuvre :

(DOSES D'UTILISATION A TITRE INDICATIF)

### A) Application sur surfaces

Application à froid sur support sain, propre et débarrassé de toute particule non adhérente.

Les joints et les fissures doivent être traités au préalable. Les métaux doivent être exempts de graisse ou de corrosion.

Bien remuer avant application

Appliquer à l'aide d'une brosse, rouleau, spatule ou pistolet.

Les fonds poreux ou fractionnés doivent être imprégnés d'une dilution de l'émulsion à 30 à 50 % dans de l'eau propre et froide. Appliquer ensuite en 2 couches (700 à 800 grammes/m<sup>2</sup>) à l'état pur croisées en laissant sécher entre chaque couche.

Pour des applications particulières, une toile de verre peut être incorporée entre deux couches.

### B) Liants, mastics d'étanchéité, mortiers de réparation

Avec du ciment PORTLAND CPA HS/55 en fonction des travaux et résultats recherchés :

- liants pour améliorer la plasticité dans la masse de 700 grammes à 2,1 Kg par sac de ciment de 35 Kg.

- réalisation de mastics : proportion type à moduler selon les applications, la nature et la qualité des supports.

EXEMPLE :

- 1 volume de ciment / 1,5 à 2 volumes d'eau / 9 à 10 volumes d'émulsion

- 1 volume de ciment / 2 volumes d'émulsion / 4 volumes de sable de rivière 0,2 mm; eau selon

consistance nécessaire pour la mise en oeuvre.

- réalisation de MORTIERS

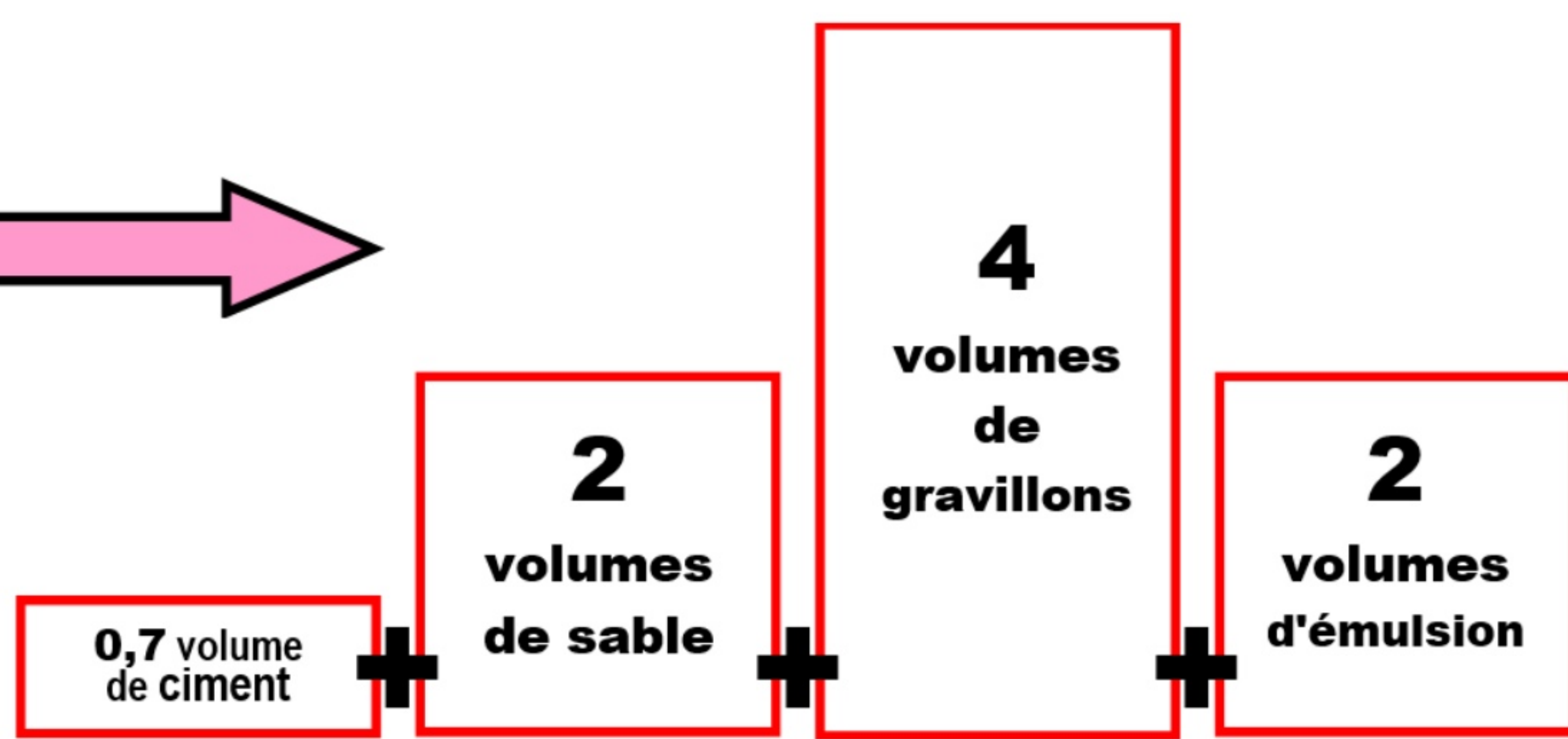
Mélanger à sec du ciment PORTLAND CPA 45 avec sable et gravillons concassés, dépoussiérés et non humides de 2 à 6 mm

EXEMPLE de mortier de réparation :

- Gâcher d'abord le ciment et les granulats

- Ajouter l'émulsion puis malaxer soigneusement à la pelle ou à l'aide d'un malaxeur à palette (ne pas utiliser de bétonnière)

- Apporter en complément la quantité d'eau nécessaire à la consistance en évitant l'excès d'eau.



## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une émulsion anionique de bitumes en hydrodispersion avec stabilisateur.

## RECOMMANDATIONS

### Utilisations professionnelles

EUH208 Contient RESINE, COLOPHANE. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Protéger du gel au stockage, ne pas appliquer en dessous de 5°C ou lorsque des températures négatives sont à craindre. Protéger les surfaces traitées contre les déversements de solvants pétroliers et dérivés, le film ne résiste pas aux hydrocarbures, huiles, essence, gasoil. Ne pas stocker à des températures supérieures à 50°C. Utiliser toujours le produit à froid. Nettoyer le matériel d'application à l'eau ds la fin de l'application ou si le produit a séché, avec un solvant de nettoyage approprié. Ne pas laisser à la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter tout contact avec la peau, les yeux. Utiliser le matériel de protection approprié, gants, etc. Protéger en cas de pluie, les surfaces traitées pendant la durée de séchage (en moyenne, selon les conditions ambiantes de 3 à 5 heures). Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : A5C0-C0YG-W006-579M

Extrait de conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affectés les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excedant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988